

LA PRESSE, 3 juin 2013 :

<http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/ariane-krol/201306/03/01-4657006-un-virage-a-negociier.php>

---

## Un virage à négociier



**ARIANE KROL**

La Presse

**Le livre blanc sur l'assurance autonomie déposé jeudi montre l'urgence d'adapter le système au vieillissement de la population. C'est déjà beaucoup. Québec devra toutefois fournir plus d'information, en particulier sur les enjeux financiers, pour que la commission parlementaire de cet automne soit profitable.**

À Montréal, 26 % des aînés qui emménagent dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) auraient dû aller dans une ressource intermédiaire moins coûteuse, et jusqu'à 49 % des personnes hébergées dans une ressource intermédiaire n'auraient pas besoin d'y être si l'offre de services à domicile était suffisante, a constaté le vérificateur général en 2010-2011. Pendant ce temps, des personnes qui ont vraiment besoin d'une place en CHSLD occupent des lits d'hôpitaux.

Le manque de soins et d'aide à domicile n'est pas seulement une source de gaspillage pour le système de santé. Il coûte une fortune à l'économie. Les travailleurs qui ont à la fois des enfants et des parents à charge s'absentent plus souvent, sont moins productifs et refusent des promotions, montre une étude réalisée pour Desjardins Assurances. Sans oublier ceux qui réduisent leur horaire ou quittent leur emploi pour s'occuper d'un proche.

Ces problèmes vont augmenter avec la proportion de personnes âgées dans la population.

Une caisse d'assurance autonomie qui prendrait le virage des soins à domicile limiterait la croissance des dépenses tout en permettant aux aînés de rester dans leur milieu le plus longtemps possible. On a l'argent pour financer cette formule durant quelques années, mais ensuite, il faudra aller chercher plus d'argent auprès des contribuables, montre le livre blanc.

Est-ce qu'on commence tout de suite, en imposant par exemple une cotisation spéciale aux contribuables de 50 à 70 ans? Ou est-ce qu'on attend que l'argent manque, vers 2018? À la population d'en décider, dit le ministre de la Santé. Encore faudrait-il avoir l'information nécessaire.

Le Dr Hébert, un spécialiste du vieillissement, défend bien son projet, mais le document censé servir de point de départ à la discussion n'est pas aussi éloquent.

Les Québécois, déjà très taxés et insatisfaits des services publics, n'accepteront pas facilement de payer plus d'impôt. Le gouvernement devra d'abord prouver qu'il a été chercher tout l'argent possible ailleurs. Au près de la clientèle des CHSLD, par exemple, où la contribution maximale ne couvre que 71 % des coûts du gîte et du couvert. Il y a 111 millions par an à récupérer auprès de ceux qui en ont les moyens, dit le vérificateur général. Le ministère et la RAMQ doivent faire rapport là-dessus à l'automne.

Le Ministère devra aussi être plus concret, en montrant, chiffres à l'appui, à quel point les services à domicile vont vraiment augmenter et combien de placements seront ainsi évités. La démonstration devra être crédible et convaincante, sans quoi la population rejettera ce virage pourtant indispensable.